

Le canton de Fribourg met du matériel de vote adapté à la disposition des personnes aveugles et malvoyantes

Le canton de Fribourg va suivre l'exemple de la Confédération en diffusant gratuitement du matériel de vote sonore aux personnes aveugles et malvoyantes. Cette action permettra aux personnes concernées d'avoir un accès facilité aux votations cantonales et entrera en vigueur dès la prochaine votation.

Pour réaliser ce projet innovant, Fribourg a travaillé en collaboration avec la Bibliothèque sonore romande (BSR), à Lausanne, et la Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte (SBS), à Zürich. Les brochures d'information lues seront ainsi disponibles sur CD en langue allemande et française.

Les personnes inscrites auprès de ces deux institutions recevront le matériel de vote sonore directement dans leur boîte aux lettres dans le courant du mois de novembre 2008 en vue de la

votation cantonale du 30 novembre 2008 sur l'initiative constitutionnelle « Fumée passive et santé » et le contre-projet du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Une version sous forme de fichier MP3 peut également être obtenue sur demande auprès de la SBS.

Les personnes qui ne sont pas inscrites auprès de la BSR et de la SBS et désireraient recevoir le matériel de vote sonore peuvent le faire, en prenant contact avec la **Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte** par courriel medienverlag@sbszh.ch, ou par téléphone **043 333 32 32**.

Possibilité sera donnée aux internautes d'écouter le matériel de vote sonore sur le site de la Chancellerie d'Etat avant la votation.

(<http://admin.fr.ch/cha/fr/pub/votation.htm>). Fribourg. (c.)

